



COLLOQUE
LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN PARTAGE
Les nouvelles formes de création et d'exploitation collaboratives

21 juin 2019 – Faculté de Droit de Montpellier

Présentation des intervenants

Valérie Laure Benabou est professeur à l'Université Aix-Marseille, rattachée au Centre de droit économique. Elle dirige le master PINTA (Propriété Intellectuelle, Numérique et Technologies Avancées) de la Faculté de droit et de sciences politiques, depuis 2016. Elle est notamment personne qualifiée au CSPLA.

Nicolas Binctin, agrégé des facultés de droit, est professeur à l'Université de Poitiers où il enseigne le droit de la propriété intellectuelle et le droit des affaires. Il y dirige le Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et codirige le Master 2 Droit de la recherche et Valorisation de l'innovation. Il assure des enseignements en droit de la propriété intellectuelle pour les universités Paris II et Paris XII. Il est professeur invité dans plusieurs universités étrangères, dont l'Académie Denis Ekani de l'OAPI et l'Université Bocconi de Milan, et intervient comme expert auprès de cabinets d'avocats ou d'entreprises et comme arbitre dans des contentieux en droit de la propriété intellectuelle et en droit des affaires. Il co-dirige un des groupes de travail installés par la Fondation pour le droit continental pour la rédaction d'un Code européen des affaires incluant un droit européen de la propriété intellectuelle.

J.-M. Bruguière est professeur à l'université Grenoble-Alpes où il dirige le CUERPI (CRJ) et assure la co-responsabilité du Master 2 "Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies". Avocat *Of Counsel* du Cabinet Deprez, Guignot & Associés, il est l'auteur de nombreux ouvrages dans le domaine de la propriété intellectuelle et du droit des médias comme, par exemple, le Précis Dalloz *Droit d'auteur et droits voisins*, rédigé avec Michel Vivant (4^e éd. 2019). Il assure, par ailleurs, depuis plus de 10 ans la chronique de propriété littéraire et artistique avec le professeur André Lucas dans la Revue *Propriétés intellectuelles*.

Mélanie Clément-Fontaine est professeur de droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin, dirige le laboratoire de droit des affaires et des nouvelles technologies (DANTE) depuis 2012. Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et en droit du numérique, elle participe à des projets de recherche collective nationaux et internationaux portant notamment sur les communautés, les données, l'IA. Co-directrice du master 2 droit de la propriété intellectuelle et des affaires numériques (PIDAN) et directrice des Master 1 « propriété intellectuelle » et « Numérique », elle est responsable de la mention Numérique de l'Université Paris-Saclay.

Marie Cornu est directrice de recherches au CNRS affectée à l'ISP (Institut des Sciences sociales du politique, UMR 7220, ENS Paris Saclay, Université Paris X Nanterre). Ses thématiques portent en grande partie sur le droit des biens culturels et le droit de l'art ainsi que sur les rapports entre langue et droit et plus généralement sur l'évolution des figures de la propriété. Elle a publié *Le droit culturel des biens, l'intérêt*

culturel juridiquement protégé, Bruylant, 1996 et co-dirigé plusieurs ouvrages collectifs notamment le *Dictionnaire de droit comparé du droit du patrimoine culturel*, co-auteurs Jérôme Fromageau, Catherine Wallaert, 1913, *Dictionnaire des biens communs*, 2017 (dir. M. Cornu, F. Orsi, J. Rochfeld), et dans le cadre du projet Mémoloi, 1913, genèse d'une loi sur les monuments historiques, 2013 et de 1913 au Code du patrimoine, une loi en évolution, 2018, documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture (dir. J.-P. Bady, M. Cornu, J. Fromageau, J.-M. Leniaud, V. Négri).

Pauline Leger est maître de conférences à l'Université Paris-Sud. Elle est rattachée au Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel (Cerdi) de cette même université. Ses travaux de recherche portent notamment sur le cadre juridique applicable à la réutilisation créatrice des œuvres antérieures (thèse sur les œuvres transformatrices publiée en 2018). Elle enseigne en droit de la propriété intellectuelle, en introduction au droit et en droit des personnes.

Agnès Maffre Baugé est maître de conférences HDR en Droit privé à l'université d'Avignon et membre du CRJ/CUERPI (université de Grenoble-Alpes). Responsable pédagogique du Master *Métiers du droit* à l'université d'Avignon, elle s'intéresse plus particulièrement au droit d'auteur, au droit du numérique et au droit de la consommation

Nathalie Martial-Braz est professeur de droit Privé au sein de l'Université Paris Descartes. Membre Junior de l'Institut Universitaire de France, directrice de l'Axe Droit du numérique au sein du Centre de droit des affaires et de Gestion (CEDAG) de l'Université Paris Descartes et Codirectrice du pôle propriété intellectuelle et numérique du réseau Trans Europe Experts . Après avoir soutenu une thèse sur le droit des sûretés réelles sur propriété intellectuelle, ses recherches ont toujours été orientées sur les interactions entre des corps de règles aux ambitions et intérêts parfois antinomiques et contradictoires, à l'instar des interrogations suscitées par le développement du numérique dans les usages de nos contemporains.

Agnès Robin est maître de conférences HDR en Droit privé à l'Université de Montpellier, directrice du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et TIC. Elle a publié plusieurs ouvrages : *La copropriété intellectuelle* (Fondation A. Varenne, 2005), *Le droit de la recherche et de l'innovation en France. Analyse économique et juridique* (Larcier, 2010) et à paraître, *Introduction générale à la propriété intellectuelle. Unité et diversité* (avec S. Chatry, Larcier, 2019). Son activité scientifique est orientée selon trois axes : 1° Droit de la propriété intellectuelle ; 2° Droit de la recherche et de l'innovation ; 3° Droit du numérique (droit du numérique, places de marché en ligne).

Patrick Tafforeau est professeur de droit privé à la Faculté de droit de Nancy où il enseigne le droit civil et le droit d'auteur. Il est co-auteur avec Me Cédric Monnerie, du manuel *Droit de la propriété intellectuelle* (Gualino). Il écrit régulièrement en droit d'auteur et droits voisins et co-dirige le DU Propriété intellectuelle de Nancy.

Michel Vivant, agrégé des facultés de droit, professeur émérite à l'École de Droit de Sciences Po, a fondé l'ERCIM voici trente ans. Auteur de nombreux écrits (ouvrages et articles), publiés en sept langues dans seize pays, il a dirigé les travaux de plus de 70 docteurs. Il a toujours eu en parallèle une activité pratique de consultant et d'arbitre, en France et à l'étranger. Entre autres titres, il est docteur *honoris causa* de l'Université de Heidelberg et expert auprès de l'EUIPO.

Bertrand Warusfel est professeur à l'Université Paris 8 (laboratoire Forces du Droit). Il est également avocat au barreau de Paris (cabinet FWPA). Outre des travaux et des enseignements dans le domaine du droit public économique et des questions de sécurité, il enseigne et pratique la propriété intellectuelle ainsi que le droit du numérique. Avec Michel Vivant et Nathalie Mallet-Poujol, il est co-auteur du Lamy Droit du numérique (en charge des aspects contractuels publics et privés). Il est membre du comité éditorial des revues Propriétés intellectuelles et Lamy droit de l'immatériel. Il est également Vice-président de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense (AFDSD).